



La Coordination Romande des Organisations Paternelles

[La CROP](#) »
 [Les associations cantonales](#) »
 [Dans les medias](#) »
 [Actions en cours](#) »
 [Nos dossiers](#) »

[Home](#)
[Lien Père-Enfant](#)

Lien Père-Enfant

Etre père, être papa

La figure du père se présente traditionnellement comme celle du parent protecteur qui accompagne son enfant au quotidien. Il le prépare à sa future vie d'adulte en visant son autonomisation progressive et en équilibrant le schéma maternel privilégiant la fonction nourricière et l'affection. Le père symbolise aussi l'autorité en fixant des limites et des interdits, tout en encourageant à l'initiative et la prise de risque mesurée, de manière bienveillante et responsable. Cette conception traditionnelle est proche de l'archétype du père, et au-delà du rôle que le père peut s'assigner lui-même par ses propres représentations, c'est souvent aussi le type de positionnement auquel les enfants répondent très favorablement et qui les rassure.

Une autre approche très neutre se limite à la fonction biologique, réduisant ainsi cet homme au rôle de géniteur, présent ou absent de la vie de l'enfant. On écrit « père » et « mère » dans les formulaires administratifs et non pas « papa » et « maman ».

Le mot « papa » (équivalent à « maman » pour la mère), pour sa part, ne fait pas débat. On emploie ce nom dans un sens affectueux, et on réserve son emploi à la sphère familiale. Il désigne le père présent et aimant, contribuant quotidiennement au développement de son enfant, qui joue avec lui, presque porteur des valeurs maternelles selon certains, mais toujours complémentaire à la mère et dans la coopération avec elle pour le bien-être de l'enfant au sein de la famille.

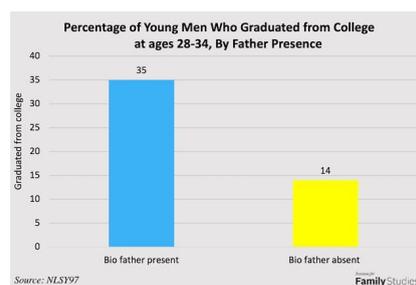
La naissance d'un père | Faut pas croire



(La naissance d'un père, RTS, 26 septembre 2020)

Le rôle et le besoin de père

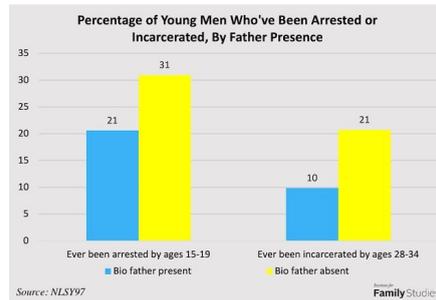
L'absence de père dans la vie d'un enfant est un manque aussi grand que celui d'une mère. En effet, lorsque le père a disparu de la vie des enfants (décès, démission de son rôle ou éviction par la mère), l'enfant devient souvent roi et perd ses repères. Les spécialistes sont unanimes, un enfant a besoin de ses deux parents. Question d'équilibre des rôles, de coopération nécessaire et de bon sens.



« Les jeunes hommes élevés sans leur père sont plus susceptibles d'échouer à l'école, de ne pas se lancer et d'avoir des démêlés avec la justice. Plus précisément, nous constatons que les hommes issus de familles où le père est présent ont environ deux fois plus de chances d'obtenir un diplôme universitaire, tandis que ceux issus de familles sans père ont presque deux fois plus de chances de finir en prison et environ 70 % plus de chances

d'être oisifs (ne travaillant pas ou n'allant pas à l'université) au milieu de la vingtaine (...) Et cela sera particulièrement vrai dans les communautés où il y a beaucoup de garçons sans père. Ces communautés connaîtront plus d'échecs scolaires, plus de criminalité et plus de ce que nous appelons « les garçons au sous-sol », c'est-à-dire des jeunes hommes qui vivent simplement à la maison, sans travailler. Il existe aujourd'hui de nombreuses communautés de ce type aux États-Unis et en France, et nous savons tous qu'un grand nombre d'hommes sans père est synonyme de problèmes pour ces communautés. »

(Brad Wilcox, Professeur de sociologie à l'Université de Virginie, *Une vaste étude américaine souligne le lourd impact socio-économique subit par les enfants qui grandissent avec des pères absents*, Atlantico.fr)



Un enfant se fait à deux, il s'élevé aussi à deux. Si nécessaire, pour s'en convaincre, quelques citations:

« Il est difficile, pour un enfant, de ne pas grandir avec ses deux parents. Chacun a son rôle et lui apporte ce dont il a besoin pour se développer dans les meilleures conditions. Grandir avec un père absent peut parfois être lourd de conséquences : manque, méfiance, baisse de l'estime de soi ... »
(Ophélie Blanchard, *Psychologies.com*, 13 août 2020)

« La présence du père pondère et relativise celle de la mère »
(Nicole Prieur, thérapeute et auteure, *Psychologies.com*, 13 août 2020)

« Les pères ont une influence décisive sur l'avenir de leurs filles, sur la femme qu'elles deviendront »
(Alain Braconnier, médecin psychanalyste, *Madame Le Figaro*, 19 septembre 2021)

« C'est très important qu'aujourd'hui les hommes prennent réellement leur place auprès de l'enfant alors même que les jeunes générations souhaitent vraiment prendre leur place auprès de l'enfant, et de combiner le moins mal possible le travail et la famille, et de prendre un rôle qui leur a été confisqué bien trop souvent à travers l'histoire »
(La naissance d'un père, Christine Castelain Meunier, sociologue et chercheuse au CNRS, *RTS*, 26 septembre 2020)

La réelle fonction du père

Par Yvon Dallaire, M. Ps Psychologue et auteur.

« La fonction maternelle est d'abord une fonction de matrice, de source nourricière, d'enveloppe, de réceptacle de vie, de rétention. La mère représente l'abri, la sécurité, la protection, la chaleur, l'affection, la fusion, la compréhension... La mère représente l'amour. La fonction du père en est une de séparation, d'expulsion du sein maternel, de distinction, de différenciation. Le père doit éduquer ses enfants dans le sens étymologique du mot » *educare* » : faire sortir, tirer dehors, conduire au-dehors avec soin.

La fonction du père est de séparer l'enfant de la mère. Il doit s'interposer entre la mère et l'enfant pour permettre à l'enfant de développer son identité en dehors de la symbiose maternelle et rappeler à la mère qu'elle est aussi une femme, une amante, un être de plaisir, non seulement un être de devoir généreux. Si la mère représente l'amour fusionnel, le père représente les limites, les frontières, la séparation psychologique.

L'enfant a besoin de sentir toute l'attention de la mère pour découvrir sa puissance. Mais il a aussi besoin des interdits de son père pour connaître ses limites et apprendre à faire attention aux autres. L'enfant apprend, par sa mère, qu'il est au centre de l'univers, de son univers ; il doit apprendre, par son père, qu'il existe d'autres univers avec lesquels il devra collaborer pour survivre et s'épanouir. L'enfant doit apprendre à se situer à mi-chemin entre l'attitude du chat et du chien. Le chat se croit le maître en voyant tout ce que son » *esclave* » fait pour lui, alors que le chien perçoit son propriétaire comme son maître parce qu'il est capable de tout faire pour lui.

D'après les psychologues, la fonction paternelle se manifeste dans cinq secteurs précis :

- 1. La protection.** Auparavant, grâce à sa force physique, cette protection était surtout limitée aux dangers physiques extérieurs : l'homme des cavernes devait protéger les siens de prédateurs de toutes sortes. L'homme du XXI^e siècle sera de plus en plus appelé à assurer, en plus, une sécurité émotive non seulement pour ses enfants, mais aussi pour sa femme (c'est d'ailleurs là l'une des principales demandes de la femme moderne). Sa femme et ses enfants veulent pouvoir compter sur lui. Pour ce faire, il doit évidemment être présent, physiquement et psychologiquement, et être valorisé dans cette fonction.
- 2. L'éducation.** Le père doit faciliter à ses enfants l'apprentissage du contrôle de soi ; il doit leur apprendre à renoncer à la satisfaction immédiate de ses besoins et désirs ; il doit leur apprendre la patience. Il doit surtout les aider à canaliser leur agressivité vers une expression positive et constructive de celle-ci. Il est évident que, ce faisant, il apprend lui aussi à mieux gérer ses propres besoins et sa propre agressivité. Mais n'est-ce pas en enseignant qu'on apprend à enseigner ?
- 3. L'initiation.** Le père a aussi comme fonction d'humaniser l'enfant à la frustration et au manque afin de pouvoir l'intégrer dans le monde adulte et le monde social, comme cela se faisait dans les rituels initiatiques des tribus dites » *primitives* ». Le père initie l'enfant aux règles de la société, sinon aucune vie sociale n'est possible. La démission du père à ce niveau est probablement en grande partie responsable de l'augmentation croissante de la délinquance juvénile. Les enfants deviennent délinquants parce qu'ils continuent de croire que tout leur est dû et que les autres sont à leur service (comme l'était maman).

4. **La séparation.** La femme moderne demande à l'homme du XXI^e siècle de l'accompagner dans toutes les étapes de la grossesse, de l'accouchement et des soins de l'enfant et je crois que cet accompagnement constitue une excellente façon de développer le sens de la paternité. Mais, j'insiste pour réaffirmer que la fonction du père est de séparer l'enfant de la mère et la mère de l'enfant et non pas de former une « sainte trinité » où chacun perd son identité. Ainsi, le père permet la survie et l'épanouissement de l'enfant ; ainsi, l'homme permet la survie et l'épanouissement de la femme qui existe dans la mère.

5. **La filiation.** Peu importe le nom de famille donné à l'enfant, celui-ci a besoin de savoir qu'il a un père et qui est ce père. Il a aussi besoin de savoir qu'il s'inscrit dans une lignée qui possède une histoire. Il a besoin de se sentir relié à l'humanité, qu'il fait partie de la grande famille humaine. Traditionnellement, la filiation était patrilinéaire ; elle assurait au père qu'il avait un fils ou une fille et elle assurait à l'enfant, fille ou fils, qu'il avait bien un père, ce père. »

Les changements hormonaux chez les jeunes pères

Des découvertes scientifiques récentes ont révélé les modifications hormonales importantes affectant les jeunes pères suite à la naissance du bébé. Ce n'était pas intuitif pour qui valorisait excessivement la fonction maternelle et sous-estimait la fonction paternelle. Ainsi cette vieille idée répandue selon laquelle les mères seraient supérieures aux pères dans l'aptitude au soin du bébé, par disposition naturelle, du fait de leurs hormones, tend à voler en éclat. Il se trouve donc que la nature, surtout si on lui permet de s'exprimer (peau à peau entre papa et bébé, l'haptonomie, le temps passé avec le bébé facilité par les congés paternité et parental), a mis en un place un mécanisme de bouleversement hormonal également chez les pères, les prédisposant à s'impliquer plus et mieux avec les bébés (ce qui a à l'évidence favorisé la survie du bébé et donc de notre espèce), avec également pour incidence heureuse pour la jeune mère, un plus grand bien-être et une baisse de risque de dépression post-partum.

Les pères méritent donc manifestement d'être plus considérés et aussi étudiés.

« Si on connaît mieux aujourd'hui le désordre hormonal qui accompagne une grossesse et une naissance chez une femme, on connaît moins bien le phénomène chez les hommes. Et pourtant... On en parle avec Aline Schoentjes, sage-femme chez Amala. On a longtemps clamé que les pères n'étaient pas biologiquement et psychologiquement faits pour s'occuper des enfants comme le font les femmes. Mais on sait aujourd'hui qu'ils subissent eux aussi des transformations hormonales et cérébrales importantes lorsqu'ils deviennent parents ! Parler de la baisse de la testostérone chez les nouveaux pères reste un sujet un peu tabou, car se profile la peur de l'émasculation. Pas de crainte à avoir, les hommes continuent à faire des enfants ! La nature est bien faite !

L'effet de l'ocytocine. Des études ont montré que la baisse hormonale de la testostérone se produit juste avant ou après la naissance de l'enfant et que, plus elle est importante aux premiers jours après l'accouchement, plus le jeune papa va s'occuper de son enfant et s'impliquer dans les tâches ménagères.

Pourquoi donc ? Parce qu'en parallèle avec cette baisse de la testostérone, tous les chercheurs s'accordent sur une augmentation très significative de l'ocytocine, plus de 33% dans les 6 premiers mois du bébé.

Cette hormone intervient dans l'orgasme, l'accouchement, l'allaitement quand elle circule dans le sang. Mais elle circule aussi dans le cerveau et joue un rôle extrêmement positif dans la confiance et dans le lien social, tandis que la testostérone serait plutôt l'hormone de la méfiance. On la retrouve aussi dans la reconnaissance des visages, dans l'empathie, dans la générosité. Après un spray d'ocytocine dans le nez, 80% des gens augmentent leurs dons à des organismes de charité, par exemple. L'ocytocine intervient aussi dans la qualité et la stabilité du lien conjugal et c'est un excellent anti-stress. C'est sans doute pour cela qu'on l'appelle l'hormone de l'amour. Enfin, l'ocytocine active la production de dopamine, essentielle dans le processus de récompense.

Des papas shootés à l'ocytocine. En même temps que l'ocytocine augmente, on voit s'activer dans le cerveau du nouveau papa les zones liées à la reconnaissance des émotions sur le visage, celles qui permettent de comprendre l'état mental du bébé, une zone spécifique au parentage et les zones de la récompense, plus particulièrement parentale. Elle libère aussi de la dopamine dans une zone spécifique aux soins pro-actifs au bébé.

L'explication est donc là : en fait les papas sont shootés ! Comme les mères, ils sont drogués à l'ocytocine et à la dopamine. Plus ils s'occupent des petits et plus ils sont heureux. Plus le père vit avec son enfant et s'implique dans son éducation, plus ce renversement hormonal se prolonge longtemps.

Quelle différence alors entre la fonction mère et la fonction père ? Un chercheur de Denver a observé que les pères présentent les mêmes changements cérébraux que les mères, au niveau anatomique : une augmentation de la matière grise dans les zones liées à l'attachement, à l'éducation, à l'empathie, à la capacité d'interpréter et de réagir de façon adéquate aux comportements de leur bébé.

Par contre, les zones les plus actives sont différentes. Chez les mères, elles se situent plus au centre du cerveau, là où se régulent les soins, l'éducation, la détection des risques... Alors que chez les pères, elles se situent plus en surface, orientées vers des fonctions cognitives : la réflexion, les objectifs à atteindre, la planification, la résolution de problèmes...

Ils vont donc s'occuper différemment de leur enfant, avoir des rôles et des comportements différents. Et les petits le sentent. Leur cerveau est synchrone avec celui de leurs parents, aussi quand il s'agit de produire de l'ocytocine. Le bébé fera donc le plein d'ocytocine et de dopamine chez papa, chez maman, mais dans des interactions très différentes et tout aussi essentielles à son bon développement. On peut donc rassurer les futurs papas, la nature a tout prévu pour les aider à devenir pères, à les satisfaire dans leur nouveau rôle : ils deviennent biologiquement parents à la naissance de leur enfant.

L'idéal serait de leur accorder un congé parental de plus de dix jours pour leur permettre de surfer sur cette vague biologique, ce qui par la même occasion permettrait aux mères de souffler. »

(Quand les nouveaux papas sont shootés à l'ocytocine, RTBF, 29 décembre 2020)

Si on ne donne pas l'occasion aux papas de s'investir, ce changement hormonal ne peut pas avoir lieu et les effets psycho-sociaux qui y sont liés non plus. Autrement dit, il y a moins d'attachement avec l'enfant. »

(Aline Schoentje, sage-femme et co-fondatrice à Amala Espace Naissance à Saint-Gilles, Bruxelles, 2022)

Une recherche, publiée dans la revue scientifique PNAS en 2011, a étudié le taux de testostérone chez 624 hommes sur une période de cinq ans. Il en ressort d'abord que les hommes avec un haut taux de testostérone étaient plus susceptibles d'être en couple et de devenir père après quatre ans de suivi. Autrement dit, l'hormone « de la virilité » permettrait de trouver plus rapidement une partenaire pour s'accoupler. Ensuite, ces hommes devenus papas ont vu leur taux de testostérone se réduire d'environ un tiers après la naissance de leur enfant, contrairement aux hommes restés sans enfant. Il en ressort aussi que les papas qui ont passé trois heures par jour ou plus à s'occuper du bébé ont un taux de testostérone plus faible que ceux qui ne s'impliquent pas dans le soin.

(Les papas aussi ont des changements hormonaux après une naissance, Marie-Laure Mathot, Le Ligueur, 18 novembre 2020)

*Conclusions de cette étude : le taux de testostérone et la stratégie de reproduction de l'humain mâle s'adaptent en fonction des circonstances. La testostérone ne serait donc pas « juste » l'hormone de la virilité et de l'acte de reproduction, elle s'ajusterait aussi après celui-ci, en fonction de la paternité ou non. D'où la différence entre les hommes devenus pères et les autres. Les conclusions d'une autre étude réalisée en 2017 et publiée dans la revue *Hormones and Behavior* ont également montré que plus cette baisse de testostérone est grande, plus l'investissement du père après la naissance se passe bien et plus les mères se disent satisfaites de leur relation de couple pendant le post-partum.*
(Les papas aussi ont des changements hormonaux après une naissance, Marie-Laure Mathot, Le Ligueur, 18 novembre 2020)

Le peau à peau avec papa favorise ce changement hormonal.



Les bienfaits du peau à peau pour le papa:

- Diminue le stress et diminue le risque de dépression postpartum (auxquels les pères sont donc également sujets)
- Renforce le sentiment de compétence paternelle
- Renforce l'attachement à court et à long terme

« Selon l'Office fédéral de la statistique, 89'402 enfants sont nés en Suisse en 2021. A peu près 15% des femmes – cela représente environ 13'500 femmes par année – tombent malades et souffrent d'une dépression post-partum (familièrement postnatale) ou psychose suite à cet événement que nous définissons souvent comme « joyeux ». Malheureusement cette maladie est peu connue et peut toucher les deux parents. 10 % des pères tombent malades. La plupart des femmes et hommes souffrent en silence. »
(Association Dépression Postpartale Suisse)

Notre société a tué le Père

L'importance de la présence des deux parents pour un bon développement physique et psychique de l'enfant a été oubliée voire niée ces dernières décennies, y compris et surtout par ceux qui règlent le sort des enfants lors des séparations/divorces (pouvoir judiciaire, services sociaux ...).

Tant de pères aimants et aptes (la majorité) ont été écartés de la vie de leurs enfants après la séparation d'avec leur mère (encore souvent idéalisée par notre société), alors qu'ils étaient quotidiennement présents durant la vie commune. Il n'y a pas que ces dizaines de milliers de pères qui en souffrent en Suisse, leurs enfants aussi car ils ont besoin de leurs deux parents pour se construire. En les privant d'une moitié d'eux-mêmes (et de la moitié de leur famille car il y a grands-parents paternels, demi-frères, demi-soeurs, cousins, oncle, tantes ...), on les prive de la moitié de leurs origines.



Le pourcentage élevé de garde à la mère, le pourcentage très faible de garde au père, et surtout le trop faible pourcentage de garde alternée arrivée bien tardivement en Suisse (2017), les années qu'il a fallu pour rendre possible l'autorité parentale conjointe par défaut (2014), l'absence de médiation ordonnée généralisée par les tribunaux qui pourtant contribue à désamorcer tant de conflits potentiels, les difficultés énormes rencontrées par les pères à obtenir le respect de leurs droits de visite, le laxisme des institutions à cet égard, les enlèvements d'enfants (qui touchent les pères à 75%), le maintien d'une fiscalité inique qui les affectent très majoritairement, l'arrivée si tardive (2021) d'un congé paternité modeste (deux semaines) dont l'absence les privaient d'un démarrage de leur paternité dans de bonnes conditions, les violences physiques et psychologiques qui les touchent eux-aussi sans qu'elles soient étudiées et même tout simplement prises en compte, sont autant de preuves qui indiquent objectivement l'injustice et le non sens de ce manque de considération pour le nécessaire lien d'amour père-enfant.

La mort symbolique du père est encouragée et orchestrée publiquement, des prises de paroles sans retenue qui nient l'utilité même du père pour l'enfant et qui consacre la mère dans sa toute puissance, au détriment de l'intérêt de l'enfant. Cela même par des institutions et des médias qui prétendent pourtant oeuvrer pour l'égalité.

Tant d'exemples également de personnes publiques et irresponsables. En voici un, relevé par la journaliste Anna Lietti dans l'édition du 26 avril 2004 du journal *Le Temps*, qui commentait sur un ton ironique la décision de l'actrice américaine Angelina Jolie d'adopter un enfant en évitant surtout de s'encombrer d'un père.

Une bonne partie de nos malheurs viennent, en somme, de ce que les humains n'ont pas seulement une mère, mais aussi un père. L'actrice américaine Angelina Jolie l'a bien compris. Dans une interview à Paris-Match, elle raconte qu'elle vient d'adopter un petit Cambodgien, (...) et qu'elle n'envisage pas de vivre à nouveau avec un homme. Plus précisément: Angelina Jolie n'envisage pas de vivre avec un homme «parce qu'elle veut beaucoup d'enfants: «je ne veux pas les troubler», explique-t-elle.

(...) Et l'actrice de dessiner le nouvel horizon de la femme du XXI^e siècle: «Mes relations avec les hommes et ma vie de famille seront séparées.»

Bon. Mais l'adoption, voire l'insémination artificielle restent des réponses imparfaites au défaut de fabrication de base de l'humanité, qui est la procréation sexuée. Son idéal de perfection, c'est la reproduction virginale.

(...)

C'est un grand jour, mes sœurs. Mieux que le clone (condamné à l'appauvrissement génétique), la souris Kaguya donne corps au fantasme féminin absolu, celui d'un monde complètement débarrassé des pères, voire des hommes tout court. Enfin la paix. Tout est tellement plus simple sans les mecs.

(Candida. *Femme Nouvelle*, de Anna Lietti, *Le Temps*, 26 avril 2004)

«Ne pas avoir un mari, ça m'expose plutôt à ne pas être violée, ne pas être tuée, ne pas être tabassée. Et ça évite que mes enfants le soient aussi»
(Alice Coffin, élue parisienne EELV)



« On ne peut supprimer le père au nom de l'égalité »
(Elizabeth Montfort, *Le Figaro*, 31 juillet 2020)

A ce propos, la réflexion de Jean Gabard, sur « [L'évaporation de l'homme](#) » (avril 2008) semble encore très actuelle. C'est un questionnement de la société dans son ensemble que nous appelons. Les exemples plus récents sont encore plus nombreux et plus frappants. Nous baignons dans une culture de l'effacement du père depuis des décennies.

« La Suisse, quand même, est au premier rang du nombre de pères qui réduisent leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants comme en Suède. Vraiment, il y a un traitement qui n'est pas en lien avec la situation sociale actuelle que vivent les familles et que vivent ces pères en particulier, qui ont me semble-t-il beaucoup beaucoup de difficultés à être regardés de la même manière que les mères lorsqu'il s'agit de parler de ce qu'ils ressentent pour leurs enfants puis de leur envie de s'en occuper. »
(Me Anne Reiser, *RTS*, le 25 novembre 2022)

La lente évolution des tribunaux

Depuis quelques décennies, la société est en plein bouleversement et de manière accélérée. D'une société où les fonctions familiales n'avaient pas bougé depuis longtemps et qui étaient attribuées aux unes et aux autres, aujourd'hui ces fonctions ont évolué. Le modèle unique de la famille stable caractérisé par le père au travail et la mère à la maison à s'occuper des enfants et du ménage est devenu minoritaire (en 2019 on ne le trouve que dans 18% des ménages) (OFS (2021) *Les familles en Suisse – Rapport statistique*, 5.4)). Aujourd'hui, la famille va du modèle traditionnel aux foyers monoparentaux, en passant par la famille recomposée. Il faut donc aider les pères aussi (mémoire de Père pour toujours Genève, 11 mai 2005). En les aidant, on aide leurs enfants.

Les tribunaux sont toujours en retard par rapport à l'évolution de la société. Très lentement, cependant, ils évoluent.

Ces dernières années, le Tribunal fédéral a lentement et progressivement donné des signes qu'il ne fallait pas déconsidérer totalement le temps que passent ensemble les enfants et leur père. Dans un premier temps, il a redéfini les conditions strictes à la limitation du droit de visite avec par exemple l'arrêt *5C.199/2004* (19 janvier 2004). Cet arrêt concernait un père argovien divorcé qui avait vu son droit de visite limité par le tribunal cantonal à un week-end par mois et deux semaines de vacances par année, en raison des relations conflictuelles qu'il entretenait avec son ex-épouse. Le TF demandait à la cour cantonale de revoir sa décision. Le TF estimait, certes, que le droit de visite pouvait être limité pour le bien de l'enfant. Mais cette option devait être choisie avec beaucoup de retenue si le fils ou la fille a de bons contacts avec le parent qui n'en a pas la garde. Il estimait que si le droit de visite pouvait venir par moments troubler le quotidien d'un enfant et le plonger dans un conflit de loyauté, ses effets à long terme ne sont pas à négliger (alors que nous savons que le conflit est souvent orchestré pour arriver à ce constat et ainsi priver le père de relation avec ses enfants, le Tribunal ne semblait pas vouloir regarder encore cette situation). Selon les psychologues, l'enfant a besoin de fréquenter régulièrement ses deux parents pour prendre confiance en lui et se forger une identité, puis, plus tard, surmonter la crise de l'adolescence et faire ses choix d'adulte.

Autre exemple de cette tendance naissante, la même année, un autre arrêt relatif au droit de visite pour le bien de l'enfant (*Arrêt 5C.123/2004* du 15 juillet 2004). Le juge cantonal avait accordé à un père le droit de voir ses enfants deux dimanches par mois seulement. Il estimait qu'en limitant le droit de visite, les enfants souffriraient moins des relations conflictuelles de leurs parents. Le Tribunal fédéral (TF) voyait les choses autrement: comme les relations entre le père et ses enfants étaient bonnes, il n'y a pas de raison de restreindre le droit de visite. Celui-ci doit être préservé pour le bien du père, mais aussi pour celui des enfants. Il serait inadmissible que le parent ayant la garde des enfants puisse compromettre les droits de son ex-conjoint en cultivant la discorde.

Bien des années plus tard, sa mentalité ayant visiblement encore évolué favorablement vis-à-vis des besoins des enfants qui eux ont cependant toujours

été les mêmes, le Tribunal Fédéral (TF) rendit un jugement significativement favorable à la garde alternée, qui fit date. Il s'agit de [l'arrêt 5A_888/2016](#) du 20 avril 2018 (en allemand). Voici quelques [extraits et considérants](#) (en allemand) de ce jugement du Tribunal cantonal de Bâle-Campagne, validé par le TF et ces mêmes [extraits et considérants](#) traduits librement en français.

Le Tribunal fédéral confirme cette tendance progressivement au rééquilibrage des excès passés en affirmant deux ans plus tard qu'un enfant en bas âge a besoin de son père et que le droit de visite « usuel » est insuffisant pour assurer ce besoin ([arrêt 5A.290/2020](#), 8 décembre 2020). Le TF reconnaît ainsi l'importance de relations allant au-delà du droit de visite usuel pour les enfants en bas âge (le jeune âge des enfants était auparavant un critère d'exclusion du père beaucoup plus assumé par les tribunaux dans leur pratique). Le TF annule ainsi une décision du tribunal cantonal argovien qui avait réglé les relations de manière trop restrictive (deux visites par mois) et n'avait pas tenu compte que les petits enfants avaient besoin, du fait de la manière dont ils appréhendent la perception du temps, d'un droit de visite beaucoup plus fréquent ([Le Tribunal fédéral le confirme, un enfant en bas âge a besoin de son père](#), 20 Minutes, 29 janvier 2021).

Les nouveaux pères

La tendance ne fait que s'amplifier. La proportion des pères qui prennent un temps partiel augmente alors que le taux de travail des mères augmente.

Il y a un mécanisme de vases communicants: les pères s'impliquent plus avec les enfants et les mères moins, ce qui est rendu possible par une plus grande implication professionnelle des mères et une moins grande implication professionnelle des pères. Le congé paternel renforce lui aussi la tendance en facilitant un attachement plus grand entre le jeune papa et le bébé, conduisant le père à s'impliquer plus dès le début, ce qui soulage la jeune maman en allant dans le sens d'une répartition des rôles plus équilibrée. Cette tendance générale ne peut que s'accroître avec le souci d'égalité qui est très présent de nos jours. Nous avançons progressivement vers la coparentalité égalitaire. ([Les nouveaux pères : ces hommes qui ne veulent pas gagner plus d'argent, mais plus de temps auprès de leurs enfants](#), Marie Muret, Madame Figaro, 18 mars 2022).

« Le rôle des pères a beaucoup évolué depuis 50 ans. En 1965, aux États-Unis, les pères passaient en moyenne 2,6 heures par semaine à s'occuper de leurs enfants. En 2000, ce chiffre atteignait 6,5 heures. Aujourd'hui, il y a trois fois plus de pères au foyer qu'il y a dix ans, et les familles où le père élève seul ses enfants se multiplient. »
([Les nouveaux pères](#), Emily Anthes, CERVEAU & PSYCHO N° 41, Septembre 2010)

« Une autre échelle de valeur apparaît, qui modifie la hiérarchie entre investissement professionnel et investissement familial. À côté du père, d'emblée considéré comme le pourvoyeur économique du foyer, émerge un « nouveau » père qui n'entend pas sacrifier sa famille ni l'éducation de ses enfants à sa carrière. »
([Des nouveaux pères mieux préparés à une éventuelle séparation](#)», Christine Castelain Meunier, sociologue et chercheuse, [La Croix](#), 5 février 2020)

« Pour permettre l'exercice effectif des responsabilités éducatives, malgré une séparation conjugale, il convient notamment d'encourager les mesures en faveur d'une meilleure harmonisation des temps professionnels et des temps familiaux, notamment à travers la charte parentale des entreprises. N'oublions pas que le travailleur est aussi, souvent, un père ! »
([Des nouveaux pères mieux préparés à une éventuelle séparation](#)», Christine Castelain Meunier, sociologue et chercheuse, [La Croix](#), 5 février 2020)

Certains voient dans ce nouveau modèle de père, un père « [partenaire et propulseur](#) » (Jean Le Camus et Monique Eizenberg, [Le Temps](#), 11 juin 2022)

« Un récent sondage du SonntagsBlick a montré que les papas d'aujourd'hui veulent être plus présents que ceux des générations précédentes. Septante pourcents disent qu'ils «prennent toujours du temps» pour leurs enfants et qu'ils entretiennent une «relation intime» avec eux. En parallèle, il reste le travail à gérer en dehors du foyer familial. »
([Blick](#), 23 janvier 2023)

Les paternités imposées

Ce sujet très douloureux est peu médiatisé car il écorne l'image idéalisée de la figure maternelle. C'est pourtant une réalité qu'il est nécessaire d'évoquer car elle concerne également le lien père enfant.

« Certains de mes clients n'ont jamais su quel était le prénom de leur enfant, alors même que la mère leur demandait de l'assumer financièrement et psychologiquement. Dans la majeure partie des cas, ces femmes ne proposent pas de mettre en place des relations entre l'enfant et le père. Il faudrait que la toute puissance maternelle puisse être un peu grignotée. »
([Mary Plard, Pères, à leur corps défendant](#), 14 janvier 2013)

« Une paternité imposée est le processus par lequel une femme donne naissance à un enfant contre la volonté du père biologique, et parfois à son insu.

Il existe plusieurs cas de figure :

- certaines femmes veulent un enfant pour elles seules, et l'élever seules. Les unes gardent la naissance secrète. D'autres, après coup, en informent le père, qui n'a plus d'autre choix que de garder ou non le contact avec l'enfant. D'autres enfin, comble de cynisme, saisissent la Justice pour obtenir une reconnaissance en paternité et une pension alimentaire ;
- certaines femmes étrangères en situation irrégulière, visent, en devenant mères d'un enfant français et subvenant à ses besoins depuis sa naissance, à obtenir la protection contre toute procédure d'expulsion ;
- certaines espèrent par une naissance s'attacher définitivement un homme qui hésite à s'engager durablement avec elles ;
- certaines sont déjà en couple. Soit leur conjoint est stérile, et elles trouvent là une solution au problème. Soit l'enfant ne faisait pas partie du projet de leur

couple, et elles n'en ressentent le désir que tardivement : c'est leur conjoint qui se voit alors imposer la paternité.

- *certaines enfin choisissent pour ce faire des hommes riches, ce qui leur garantit ensuite des retours financiers importants.*

Dans tous ces cas, il s'agit d'une violence faite à des hommes exclusivement, qui les laisse totalement démunis. La loi ne leur offre en effet aucune possibilité d'empêcher une paternité ou d'en refuser la responsabilité. Même s'ils ont un doute, ils ne peuvent le vérifier puisque n'étant pas autorisés à utiliser le test de paternité.

Il y a là une inégalité manifeste des droits, les femmes, elles, bénéficiant de plusieurs possibilités d'enrayer une grossesse ou de renoncer à une naissance non-voulue : pilule du lendemain, IVG, accouchement sous X.*

Les hoministes revendiquent donc pour les hommes en relation ponctuelle qui ne souhaitent pas une naissance :

- *pendant la grossesse et dans le délai permettant l'IVG, la possibilité de renoncer à toute responsabilité concernant l'enfant à naître ;*
- *après la naissance, la même possibilité s'ils n'ont pas été informés de la grossesse.*

Et pour les hommes en couple, en cas de doute sur leur paternité, dès la naissance et dans un délai à définir, la possibilité de recourir au test de paternité, ce qui leur permettra si le résultat en est négatif et s'ils le souhaitent d'obtenir ensuite l'annulation de la paternité. » (La Cause des hommes, des femmes, des enfants)

* L'accouchement sous X n'existe pas en Suisse. Par contre, il y a les [boîtes à bébés](#).

« Il y a un vide juridique, en tout cas. Mais c'est aussi parce que les hommes n'ont jamais rien réclamé ! Si on se situe au moment de la conception, on a deux adultes responsables et consentants (en excluant évidemment tout cas de déviance, de pathologie et d'agression) qui partagent une relation sexuelle. Si la femme tombe enceinte, les deux n'ont plus du tout les mêmes cartes en main : la femme a la possibilité de garder l'enfant, de prendre la pilule du lendemain, d'avorter, voire même d'abandonner leur enfant en accouchant sous X. Mais l'homme, face à ça, ne peut rien. Et personne ne s'est jamais interrogé sur sa place. »

(Mary Plard, Pères, à leur corps défendant, 14 janvier 2013)

Le Groupe d'Etudes sur les Sexismes a rédigé un [dossier](#) remarquable développant les points suivants:

1. Les paternités imposées sont le résultat d'une manipulation des partenaires féminines.
2. Les partenaires féminines satisfont des besoins ou des intérêts personnels, sans avoir conscience ou sans se préoccuper de ceux de leur partenaire, ni de ceux de l'enfant à naître.
3. Les paternités imposées sont des violences graves faites aux hommes qui en sont victimes.
4. Les paternités imposées sont des violences graves contre les enfants.
5. Pourtant les paternités imposées ne sont pas considérées par la loi comme des infractions.
6. En l'occurrence, il y a une inégalité manifeste des droits entre les sexes.
7. Le problème des paternités imposées est peu étudié et donc peu connu.
8. L'idéologie misandre promeut une vision négative des hommes qui favorise les paternités imposées et leur impunité.

« Ce sont des hommes qui n'avaient aucun projet familial avec une femme, qu'ils ont parfois à peine connue, et qui se retrouvent, plusieurs années après, confrontés à une paternité. Ce sont des femmes qui ont manipulé, disant qu'elles prenaient une contraception alors qu'elles l'avaient délibérément arrêté. Des mères qui, après une courte relation, frappent à la porte d'un ancien conjoint pour annoncer leur grossesse, alors que le délai légal pour avorter est dépassé. Lorsqu'ils sont reconnus pères, après des tests ADN, ils sont soumis à une cascade d'obligations, notamment financières. Évidemment, les hommes doivent aussi se soucier de leur contraception. »

(Mary Plard, « Paternités imposées » : des hommes condamnés à être « pères malgré eux », 8 janvier 2015)

Ces violences faites aux hommes commencent tout juste à être reconnues par la justice comme dans le cas d'[une femme qui a percé les préservatifs de son partenaire reconnue coupable d'agression sexuelle en Allemagne](#). Cette condamnation exceptionnelle est due au fait qu'elle a avoué avoir volontairement endommagé les préservatifs.

Le livre de référence sur ce sujet est « Paternités imposées » de l'avocate Mary Plard (préface de Renaud Van Ruymbeke).

« Il doit y avoir une réflexion des hommes sur leur implication dans ces questions. Si les hommes portaient les enfants, ils auraient depuis longtemps leur pilule contraceptive ! Ceux que j'ai reçus m'ont donné l'impression de petits garçons qui avaient fait une grosse bêtise. Dans leur tête, la procréation, c'était une histoire de femmes. Or, ils doivent aussi s'en préoccuper. »

(Mary Plard, Pères, à leur corps défendant, 14 janvier 2013)

« Être juste, juste pour tous, pour les femmes et pour les hommes, devant la loi. La liberté de la femme d'avoir et de porter sereinement un enfant doit s'exercer dans le respect de celle du père de concevoir puis d'avoir un enfant. La liberté de l'une ne peut s'épanouir au détriment de la liberté de l'autre. »

(commentaire d'une lectrice réagissant au livre « Paternités imposées » de Mary Plard, 11 août 2015)

Des réflexions en marge de ce sujet ont cours, le Conseil fédéral songeant à accorder aux pères biologiques un droit d'action en paternité. Et même de donner aux maris trompés la possibilité de contester la paternité. Un droit qu'ils ont déjà, mais dans le délai restreint de cinq ans après la naissance seulement. ([20 Minutes](#), 23 janvier 2022)

« 15% des enfants ne sont pas de leur père putatif » (celui qui est réputé légalement comme le père d'un enfant) (urologues suisses)

En attendant un hypothétique et lointain changement de la loi permettant aux hommes dans ces cas de figure de renoncer à toute

responsabilité concernant l'enfant (imposé) à naître, il ne reste que la **vasectomie (en pleine progression)** comme solution parfaitement efficace, non remboursée par les assurances et disponible depuis de très nombreuses années. La vasectomie protège ainsi l'homme d'une paternité imposée sans lui interdire de procréer s'il le souhaite encore après cette intervention car d'une part avant l'intervention, celui-ci peut faire **conserver sa semence** (comme pour les inséminations classiques) et d'autre part il peut encore après la vasectomie se faire prélever sa semence dans les testicules (nécessite alors une intervention, se fait donc moins). Notons que dans les deux cas, ceci implique que la conception de l'enfant ne se fera plus de manière « naturelle » par l'acte amoureux.

Dans quelques années, nous devrions voir apparaître la pilule contraceptive masculine **hormonale** ou **non hormonale**. La pilule contraceptive masculine **non hormonale** a été testée avec succès sur des souris et les tests sur les hommes ont commencé ou vont commencer sous peu. Nous voyons dans la pilule contraceptive masculine, l'instrument du rétablissement de l'égalité homme femme pour le contrôle de leur procréation dans la mesure où chacun deviendra décideur et pourra ne pas reposer sur la volonté de l'autre de respecter ou non le contrat de confiance.

Les papas solos

Ils sont de plus en plus nombreux.

L'émission Temps Présent (2017) aborde le sujet des pères qui gèrent seuls leurs enfants.

Ils sont pères et élèvent seuls leurs enfants. En Suisse, ils ne sont que 8%. D'habitude ce sont plutôt les mères qui obtiennent la garde. Alors quels sont les défis quotidiens de ces papas en solo? Parviennent-ils à conjuguer vie familiale, vie affective et carrière professionnelle? Comment remplacent-ils la mère manquante? Trois pères et leurs enfants se livrent sur les joies, les doutes et les difficultés de ce modèle familial en solo. (Papa solo, RTS, Temps présent, 2 février 2017)

<https://www.youtube.com/watch?v=FixvJHwvEAO>
(Papa solo, RTS, Temps présent, 2 février 2017)

Pour en savoir plus :

- [Quand les papas souffrent après la naissance du bébé](#) (Blick, 20 février 2025)
- [Des pères plus investis](#) (Entretien avec Christine Castelain Meunier, sociologue au CNRS, magazine Coopération, 30 janvier 2025)
- [Voilà ce qui se passe dans le cerveau des hommes lorsqu'ils sont en congé paternité \(et pourquoi c'est une leçon importante\)](#) (Atlantico, 22 novembre 2023), traduction française de [How Paternity Leave Helps Dads' Brains Adapt to Parenting](#) (Molly Dickens and Kate Mangino, Harvard Business Review, 15 novembre 2023)
- [Quand les pères s'impliquent, les enfants vont mieux](#) (Blick, 4 septembre 2023)
- [Quand les pères sont absents, c'est toute la société qui trinque](#) (Le Point, 11 avril 2023)
- [Des premiers tests d'une pilule masculine concluants sur les souris](#) (RTS, le 14 février 2023)
- [Number of stay-at-home dads in UK up by a third since before pandemic](#) (The Guardian, 25 décembre 2022)
- [Parents séparés, enfants isolés: «Assez de larmes ont coulé!»](#) (Initiative entre autres de GeCobi et la CROP, 20 Minutes, 21 novembre 2022)
- [Le cerveau des hommes qui deviennent pères change après la naissance](#) (Arielle Lovasoa, le 20 septembre 2022)
- [Elle donne naissance à des jumeaux de pères différents](#) (20 Minutes, 10 septembre 2022)
- [Une vaste étude américaine souligne le lourd impact socio-économique subit par les enfants qui grandissent avec des pères absents](#) (Brad Wilcox, Professeur de sociologie à l'Université de Virginie, Atlantico.fr, 24 juin 2022)
- [The intergenerational transmission of gender: Paternal influences on children's gender attitudes](#) (Tomás Cano, Heather Hofmeister, 25 June 2022)
- [Ni sévère ni papa poule, voici le père partenaire](#) (Marie-Pierre Genecand, Le Temps, 11 juin 2022)
- [Bientôt une pilule contraceptive masculine non-hormonale](#) (RTS, 14 avril 2022)
- [La pilule pour homme pourrait bientôt devenir une réalité](#) (Blick, 24 mars 2022)
- [Les nouveaux pères : ces hommes qui ne veulent pas gagner plus d'argent, mais plus de temps auprès de leurs enfants](#) (Marie Muret, Madame Figaro, 18 mars 2022)
- [Une étude pour mieux cibler les besoins des pères célibataires](#) (RTS, 12 février 2022)
- [Berne veut donner plus de droits aux maris cocus et aux pères biologiques](#) (20 Minutes, 23 janvier 2022)
- [Les papas aussi ont des changements hormonaux après une naissance](#) (Aline Schoentje, sage-femme et co-fondatrice à Amala Espace Naissance à Saint-Gilles, Bruxelles, 2022)
- [L'instinct paternel. Plaidoyer en faveur des nouveaux pères de Christine Castelain-Meunier : par-delà nature et culture](#) (CAIRN.INFO, 1er février 2022)
- [« Les pères ont une influence décisive sur l'avenir de leurs filles, sur la femme qu'elles deviendront »](#) (Alain Braconnier, médecin psychanalyste, Madame Le Figaro, 19 septembre 2021)
- [Conférence de la Dre Séverine Cesalli « Comment rester parents dans la discorde »](#) Est abordé, entre autres, le mécanisme progressif permettant à l'enfant de se dissocier de ses deux parents, du rôle de chacun d'eux, pour finalement vivre par lui-même. (Video, séquence de la minute 36 à la minute 51, 2 juin 2021)
- [Le rôle parental indépendant du sexe biologique ?](#) (Aline Schoentjes, sage-femme chez Amala, 9 février 2021)
- [Le Tribunal fédéral le confirme, un enfant en bas âge a besoin de son père](#), 20 Minutes, 29 janvier 2021)
- [Quand les nouveaux papas sont shootés à l'ocytocine](#) (RTBF, 29 décembre 2020)
- [La naissance du père](#) (RTS, 28 septembre 2020)
- [La naissance d'un père](#) (Faut pas croire, RTS, 26 septembre 2020)
- [On ne peut supprimer le père au nom de l'égalité](#) (Elizabeth Montfort, Le Figaro, 31 juillet 2020)
- [Fathers deserve the right to bond with their babies. Our parental leave system is a mess](#) (Rhiannon Lucy Cosslett, The Guardian, 20 juin 2022)
- [De plus en plus d'hommes ont recours à la vasectomie en Suisse romande](#) (RTS, 6 mars 2020)
- [Des nouveaux pères mieux préparés à une éventuelle séparation](#) (Christine Castelain Meunier, sociologue et chercheuse au CNRS, La Croix, 5 février 2020)
- [Théorie de l'attachement : sécurité affective et bien-être des enfants](#) (Fabien Bacro, maître de conférence, université de Nantes, mai 2019)
- [Father Loss and Child Telomere Length](#) (American Academy of Pediatrics, 1er Août 2017)
- [Hamptons bachelors are getting vasectomies so gold diggers can't trap them](#) (New York Post, 27 mai 2017)
- [Paternités imposées](#) (Audio, 18 minutes, RTS, 30 septembre 2013)
- [Pères, à leur corps défendant](#) (interview de Mary Plard, Madame Figaro, 14 janvier 2013)
- [« Papa, t'es qui ? »](#) (Emission Specimen, 1h00, RTS, 4 février 2015)

- « Paternités imposées » : des hommes condamnés à être « pères malgré eux » (Madame Figaro, 8 janvier 2015)
- Au secours, quel nom pour nos enfants ? (TSR, Infrarouge [Version longue](#) [Version courte](#), 4 octobre 2011)
- Dad bod & dad brain: How a man's brain changes when he becomes a father (Jaimee Bell, BIG Think, 11 février 2020)
- Les nouveaux pères (Emily Anthes, CERVEAU & PSYCHO N° 41, Septembre 2010)
- « L'évaporation de l'homme » (Jean Gabard, avril 2008)
- L'importance de la présence des deux parents pour un bon développement physique et psychique de l'enfant (GeCoBi, 16 décembre 2006)
- « Quand papa n'est pas là ... » (TSR Temps présent, 11 mai 2006): Reportage sur le très grand danger des « familles mono-parentales » lorsque le père a disparu de la vie des enfants (nous préférons le terme de foyers monoparentaux car le second parent fait toujours partie de la famille de l'enfant). L'enfant devient ROI et perd tous ses repères. Les spécialistes sont unanimes, un enfant a besoin de ses deux parents.
- Le guide [Père à part entière avec enfants à temps partiel](#) (2004) est sans aucun doute utile pour tous ces hommes qui vivent une situation difficile de séparation ou de divorce et qui veulent rester père à part entière. De par lui même, le titre indique que le concept de père à temps partiel est faux. Les pères le sont à temps plein et ils le sont pour toujours.
- [L'équivalence parentale](#) (Hans Lehmann, Parentraide, Fribourg, conférence du 8 octobre 1999).

Bibliographie :

- **La barbe et le biberon** (Tristan Champion, 2020): Ca commence comme une histoire d'expatriation et de naissance. Tristan Champion a suivi sa femme en Norvège, où 70 % des pères prennent un congé d'au moins trois mois à la suite de celui de leur compagne. Inquiet pour sa carrière, le jeune Français, bientôt père de son deuxième enfant, rechigne à franchir le pas. « Moi, seul, cinq mois avec bébé ? ». Il y réfléchit et se laisse convaincre. Ca se poursuit comme une enquête sociétale, éducative, économique et politique. Tristan joue pleinement le jeu et s'investit dans la garde de sa petite Nora, tout en s'occupant de son aîné après l'école, des courses et du ménage. Il traverse quelques galères, fait de nombreuses rencontres, tisse des liens forts avec ses enfants et se frotte à la notion de charge mentale. Ca se termine en réflexion sur les vertus du congé parental alterné, en termes d'égalité hommes / femmes, de réduction du différentiel des salaires, du partage des tâches au sein du foyer, de conséquences sur l'emploi et du rôle du père. Et ça ouvre grand la porte à l'instauration d'un nouveau modèle de société qui serait parfaitement duplicable chez nous...



- **L'instinct paternel. Plaidoyer en faveur des nouveaux pères** (Christine Castelain Meunier, Larousse, 2019): A l'inverse de l'instinct maternel qu'on a glorifié, mythifié voire exalté au nom de la féminité, l'instinct paternel a longtemps été nié, raillé ou tout simplement méconnu. A l'heure où les hommes partagent davantage les responsabilités familiales, où la diversité des modèles familiaux redéfinit la fonction paternelle et où l'éducation bienveillante ouvre de nouveaux horizons, il est urgent de repenser le rôle du père et de bousculer les stéréotypes ! En croisant différentes disciplines – psychologie, sociologie, mais aussi neurosciences et anthropologie – Christine Castelain-Meunier enquête sur les nouveaux pères et fait dix propositions simples et sensibles pour les encourager à explorer ce nouvel amour.



- **Paternités imposées, Un sujet tabou** (Mary Plard, préface de Renaud Van Ruyambeke, 2013): Féministe, avocate renommée, Mary Plard dénonce la paternité imposée aux hommes au nom du principe d'égalité homme/femme. Pourquoi les hommes devraient-ils assumer une paternité imposée alors que les femmes bénéficient de la possibilité de ne pas devenir mère (accouchement sous X, IVG) ?



- **Il est où mon papa ?** – Edwige Antier – Ed. Robert Laffont – Mai 2012. Ce livre aidera les parents à affronter l'épreuve de la séparation avec le moins de heurts possible pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Malgré la tendance très médiatisée des « nouveaux pères », du « paternage », voire des « papas poules », force est de constater que des enfants de plus en plus jeunes se retrouvent seuls avec leur mère. Grossesse menée par choix en solitaire ou fuite des futurs pères viennent grossir la masse des divorces qui interviennent dans les familles nouvellement constituées. Ces ruptures sont d'autant plus douloureuses qu'elles surviennent au moment même où les enfants ont besoin de la sécurité parentale pour se construire.



- Père manquant, fils manqué (Guy Corneau, 2010): Pourquoi les hommes se coupent-ils de leur sensibilité ? Pourquoi ont-ils si peur de l'intimité ? Pour le comprendre, Guy Corneau, célèbre psychanalyste, nous invite à interroger la relation entre les fils et leur père. Le silence de la figure paternelle entraîne chez les jeunes garçons une incertitude par rapport à leur masculinité et un manque qui perdure jusque dans l'âge adulte. Devenus grands, les hommes s'empressent de dissimuler leurs blessures derrière un masque : le séducteur, le bon garçon, l'éternel adolescent,...



- Le père est une mère comme les autres (Damien Lorton, Ed. La Découverte, Mars 2010). Ce livre nous fait entrer dans la vie d'un « nouveau père » qui a choisi de s'occuper de ses trois filles à plein temps, projeté sans guide de survie dans l'univers parallèle de la petite enfance. Pendant deux ans, il a été ce qu'on appelle un « père au foyer ». Deux années somnambuliques passées à compter des mesurées de lait en poudre dans un état de semi-conscience et à arpenter à quatre pattes des chambres dévastées à la recherche d'un bouchon de stylo rose. Deux années d'efforts continus dont les journées s'achèvent par un inavouable gémissement de plaisir lorsque les enfants s'endorment enfin ; deux années de paternité totale d'où émergent aussi de purs moments de grâce. Assumant un rôle le plus souvent dévolu aux femmes, Damien Lorton raconte avec humour l'existence de celui qui reste à la maison, dont la difficulté n'a rien à envier à celle du père (ou de la mère) qui va travailler.



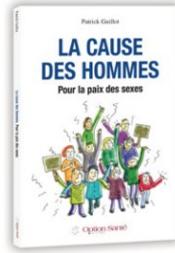
- La vie en désordre : Voyage en adolescence (Pr. Marcel Rufo – Ed. A. Carrière – Mars 2007). On envie les adolescents pour leur jeunesse et ses promesses, mais on oublie un peu vite qu'il s'agit aussi d'une période douloureuse, parce qu'elle représente une perte : perte de la pensée magique de l'enfance, des illusions sur soi et sur le monde. Il faut apprendre à accepter ses propres limites et se résoudre à être toujours un peu moins glorieux que ce que l'on avait imaginé. On comprend alors pourquoi l'adolescence constitue un terrain favorable à l'apparition de troubles psychiques : ils expriment la fragilité inhérente à cet âge, le doute sur soi et sur ses capacités à plaire, à aimer et à être aimé, l'incertitude sur ce que l'on pourra devenir. Mais un grand nombre de ces troubles, parfois spectaculaires, se révéleront transitoires. À charge pour le psychiatre d'accompagner ce processus de maturation qu'est l'adolescence et de tout mettre en œuvre pour relancer les perspectives d'avenir. À la fois livre de souvenirs et réflexion sur l'exercice de son métier, La Vie en désordre est un plaidoyer pour une psychiatrie humaniste, inventive et optimiste, loin des dogmes et du psychiatriquement correct.



- Ainsi soient-ils (Hélène Vecchiali, 2005): De nos jours, le « fémininement correct » est en passe de supplanter le « politiquement correct ». Les hommes sont sommés d'exprimer leur « part féminine », ce qui provoque chez eux une crise identitaire et sociale dans tous leurs rôles : compagnons, pères et citoyens. Les dégâts sont considérables : perte de désir, déficit de loi, société maternante. Quelle est l'origine de cette surprenante dérive ? Quels en sont les méfaits au sein du couple, de la famille, de la société en général et du monde du travail en particulier ?...



- La cause des hommes (Patrick Gilloz, 8 décembre 2004). [En savoir plus](#). Voici le titre du nouveau livre de Patrick Guillot. Le livre est dédié « Aux hommes qui se battent pour leurs enfants, à ceux qui cherchent leur âme et aux femmes qui sont à leurs côtés ». Il décrit à travers une analyse de divers thèmes comment à leur tour, les hommes se découvrent victimes d'injustices, de sexisme, et sont encore dépendants d'un stéréotype vieux de deux siècles. Ils prennent la parole et font face. Bien engagé au Québec, émergent en Europe francophone, le mouvement des hommes est en marche. Sous des formes diverses, de nombreux pères se mobilisent pour donner à leurs fils la nourriture masculine qu'eux-mêmes ont insuffisamment reçue. Les pères divorcés, marginalisés par des procédures iniques, militent pour le droit de chaque enfant à ses deux parents. Des hommes victimes de la violence, en particulier conjugale, brisent le silence et s'efforcent d'être reconnus. Dans les mouvements identitaires, les hommes apprennent à se parler et à se montrer, entre eux, tels qu'ils sont. Enfin, un courant pédagogique s'efforce de trouver des solutions au phénomène inquiétant de la sous-performance des garçons à l'école. Tous, à leur manière, inventent la nouvelle cause des hommes – qui a vocation à se conjuguer à d'autres causes: celle des enfants, qui ont droit à des pères présents; celle des femmes qui aspirent à un vrai partage social et à la paix des sexes ...



Rechercher

Rechercher

[Nous contacter](#)

Designed by **Elegant Themes** | Powered by **WordPress**